FICHE PROGRAMME

PARCOURS DIPLÔMANT / TITRE PROFESSIONNEL | **ÉLIGIBLE AU CPF *** | **FORMATION CERTIFIANTE** | **3AIM CFA**

INSERTION PROFESSIONNELLE

TP - Conseiller en insertion professionnelle (CIP)

Titre professionnel TP-00403 — RNCP37274 — Niveau 5 — Code NSF 332t

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) accompagne des personnes rencontrant ou non des difficultés d'insertion ou de reconversion afin de favoriser leur accès à l'emploi et/ou à la formation. Il conçoit et met en œuvre des parcours d'accompagnement individualisés, prend en compte les dimensions sociales et professionnelles de l'insertion, identifie les freins et les leviers, mobilise les dispositifs et partenariats du territoire et assure le suivi des parcours dans le respect du cadre éthique et professionnel.

Durée totale	**1120 heures (153 jours)**	**Public**	**Tout public**
Centre de formation	**714 heures**	**Niveau visé**	**Niveau 5**
Périodes en entreprise	**406 heures**	**Modalité pédagogique**	**Présentiel en centre avec périodes en entreprise (stage)**
Lieu	**Saint-André (974)**	**Certificateur**	**Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion**
Certification	**TP-00403 / RNCP37274**	**Session 3AIM**	**2026-2027**

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé

Tout public. La formation s'adresse notamment aux personnes souhaitant exercer des fonctions d'accompagnement vers l'emploi, la formation et l'insertion socioprofessionnelle.

Prérequis

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un titre / diplôme de niveau équivalent.
- Maîtriser le français écrit et oral et disposer de capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.
- Maîtriser les outils bureautiques et numériques courants.
- Avoir confirmé le projet de formation CIP, notamment par une PMSMP et/ou des enquêtes métier; admission sur dossier.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- **AT1 - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.**
- **AT2 - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.**
 AT3 - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION — 714 H EN CENTRE

MODULE / SÉQUENCE	CONTENU	DURÉE
Intégration	Accueil, présentation de l'organisme et du TP CIP, cohésion et communication professionnelle, projet professionnel, organisation et exigences du titre, découverte du métier, initiation aux outils, première approche du Dossier Professionnel et évaluation d'intégration.	35 h
AT1 / CCP1 - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé	CP1 : Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés. CP2 : Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé. CP3 : Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte. CP4 : Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies. CP5 : Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique.	170 h
ECF 1	Évaluation en cours de formation des compétences de l'AT1, selon le référentiel d'évaluation.	25 h
AT2 / CCP2 - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle	CP6 : Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle. CP7 : Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel. CP8 : Accompagner la réalisation des projets professionnels. CP9 : Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics. CP10 : Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion. CP11 : Analyser sa pratique professionnelle.	199 h
ECF 2	Évaluation en cours de formation des compétences de l'AT2, selon le référentiel d'évaluation.	18 h
AT3 / CCP3 - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle	CP12 : Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle. CP13 : Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement. CP14 : Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel. CP15 : Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive.	142 h
ECF 3	Évaluation en cours de formation des compétences de l'AT3, selon le référentiel d'évaluation.	18 h
Accompagnement dossiers	Accompagnement à la constitution et à la finalisation des dossiers requis pour la certification, dont le Dossier Professionnel (DP), et accompagnement des productions attendues.	21 h
Préparation examen	Révisions, entraînements aux modalités de certification, simulations et préparation méthodologique.	42 h
Session d'examen final	Session de certification devant jury habilité,	44 h

MODULE / SÉQUENCE	CONTENU	DURÉE
	selon le référentiel d'évaluation en vigueur.	

TOTAL FORMATION EN CENTRE : 714 heures

PÉRIODES EN ENTREPRISE — 406 H

Les périodes en entreprise permettent de mettre en pratique les compétences professionnelles du titre, d'observer les pratiques d'accompagnement et de développer l'autonomie, la posture professionnelle, le travail partenarial et la relation avec les employeurs.

- Stage AT1 : 125 heures
- Stage AT2 : 156 heures
- Stage AT3 : 125 heures

TOTAL PÉRIODES EN ENTREPRISE : 406 heures

DURÉE TOTALE DU PARCOURS : 1120 heures

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur une pédagogie active et professionnalisante, alternant apports théoriques et mises en pratique, afin de favoriser l'acquisition des compétences du Titre Professionnel.

- Apports théoriques (cours magistraux, supports structurés).
- Méthodes participatives, démonstratives et expérientielles.
- Études de cas et situations professionnelles liées à l'accueil, au diagnostic partagé, à l'accompagnement et à la relation employeur.
- Mises en situation : entretien d'accueil et d'accompagnement, analyse de freins à l'insertion, mobilisation du réseau et des partenaires, animation d'ateliers et relation avec les employeurs.
- Simulations d'entretiens et de communication professionnelle avec les personnes accompagnées, partenaires et employeurs.
- Travaux de groupe, ateliers thématiques, veille, traitement administratif, écrits professionnels, prospection et actions en réseau.
- Périodes en entreprise avec livret de suivi.
- Accompagnement individualisé par le formateur référent et évaluations formatives régulières pour mesurer la progression.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- **Moyens techniques et matériels**
- Études de cas, dossiers professionnels et supports de mises en situation.
- Outils bureautiques et numériques utiles à l'accompagnement, au suivi des parcours, à la veille et à la communication professionnelle.
- Salle de formation équipée (mobilier adapté, capacité 12 personnes), vidéoprojecteur et écran, paperboard et tableaux.
- Plateforme dématérialisée (Google Classroom), supports imprimés, outils numériques d'évaluation et accès Internet haut débit.

Supports

- Supports de cours structurés (diaporamas, documents pédagogiques).
- Fiches pratiques métier Conseiller en insertion professionnelle et ressources pédagogiques liées au titre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Évaluations formatives (en cours de formation)

- Quiz et QCM à l'issue de chaque module.
- Mises en situation professionnelles, études de cas, productions écrites et orales, entretiens simulés, ateliers et travaux portant sur l'accompagnement et la relation employeur, entretien technique et questionement à partir de production.
- Entretien individuel de mi-parcours ; productions professionnelles et accompagnement du Dossier Professionnel (DP).

Évaluations sommatives (fin de formation)

Certification finale devant jury habilité, organisée conformément au référentiel d'évaluation du titre professionnel Conseiller en insertion professionnelle en vigueur.

- Mise en situation professionnelle.
- Entretien technique.
- Questionnement à partir de production(s).
- Entretien final.

À l'issue de l'examen, le jury délibère et statue sur la délivrance du titre, soit dans sa totalité, soit par blocs de compétences (Certificats de Compétences Professionnelles - CCP).

MODALITÉS DE SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

- Livret d'accueil, règlement intérieur et documents contractuels remis ou rendus accessibles au bénéficiaire.
- Feuilles d'émargement / justificatifs d'assiduité selon l'organisation de la session.
- Suivi de la progression pédagogique et traçabilité des évaluations (Livret d'ECF).
- Entretiens individuels en fonction des besoins repérés.
- Livret de stage / document de liaison pour les périodes en entreprise.
- Visite de stage
- Sortie pédagogique en lien avec le TP visé
- Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel.
- Bilan de fin de parcours et recueil de la satisfaction.
- Attestation de fin de formation et documents liés à la certification selon la situation du candidat.
- Procédure de signalement et de traitement des situations de violence, de harcèlement (y compris sexiste et sexuel) et de discrimination, accessible à tout moment de la formation.
- Référent violences, harcèlement et discriminations : MOHAMED Rachad — 06 92 09 85 92 — stagiaire@3aim.fr.
- Dispositif de détection précoce des signaux de rupture de parcours (absentéisme, décrochage) et entretien de remédiation avec le bénéficiaire.

TITRE PRÉPARÉ, ACTIVITÉS TYPES ET DÉBOUCHÉS

Certification préparée : Titre Professionnel Conseiller en insertion professionnelle (CIP), niveau 5, code titre TP-00403, code NSF 332t, délivré par le Ministre du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion Le parcours est structuré en trois activités types correspondant aux trois blocs de compétences.

RNCP37274

AT / CCP

- **AT / CCP 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.**
- **AT / CCP 2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.**

AT / CCP 3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

Métiers visés

Conseiller en insertion professionnelle ; Conseiller en insertion sociale et professionnelle ; Conseiller emploi formation ; Conseiller à l'emploi ; Chargé de relation entreprise ; Chargé d'accompagnement social et professionnel ; Chargé de projet d'insertion professionnelle ; Accompagnateur socioprofessionnel, conseiller en évolution professionnelle.

Secteurs d'activité, passerelles et suites de parcours

Le conseiller en insertion professionnelle exerce notamment : dans le secteur public et les structures de service public (France Travail, collectivités, Missions Locales, Cap Emploi) ; dans l'Économie Sociale et Solidaire (structures d'insertion par l'activité économique, associations à finalité d'insertion) ; dans le secteur privé (entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets RH) ; dans le secteur social et médico-social (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, établissements d'aide par le travail). Le REAC ne prévoit pas d'équivalence avec d'autres certifications pour ce titre.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact / demande d'information auprès de 3AIM CFA.
- Réunion collective d'information.
- Dépôt du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, pièce d'identité, justificatif du niveau requis).
- Entretien individuel de recrutement et de positionnement.
- Test de positionnement écrit.
- Analyse des besoins, notamment les besoins d'aménagement liés à une situation de handicap.
- Validation pédagogique et administrative puis information du candidat sur la date d'entrée sous 7 jours.

Délai d'accès : variable selon la date de demande, le calendrier de la session, les places disponibles et les délais des financeurs (Région, France Travail, OPCO, Transitio Pro, Pro-A, CPF, …)

CFA communique au candidat le délai estimé entre la demande complète et le début de la prestation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

Tarif de la formation: 9 282 € pour le parcours complet en centre (714 heures). TVA non applicable, article 261-4-4°a du Code Général des Impôts (activité de formation professionnelle continue exonérée). Financements possibles : CPF, France Travail - AIF, Conseil Régional de La Réunion - Pass-Formation, OPCO - Plan de développement des compétences, PIC IAE, Pro-A, Transitions Pro - PTP et financement personnel. Selon la situation professionnelle, une rémunération peut être versée par France Travail, l'ASP Transition Pro, Pro-A ou l'OPCO.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ENCADREMENT

La formation est assurée par des intervenants disposant d'une expertise professionnelle confirmée en accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle (accueil et diagnostic partagé, construction de parcours, relation avec les employeurs et le territoire), ainsi que des compétences pédagogiques nécessaires à l'animation du titre. 3AIM CFA vérifie les compétences des intervenants et organise l'encadrement, le suivi pédagogique et la coordination du parcours, ainsi que l'accompagnement individualisé des stagiaires dans la constitution de leur Dossier Professionnel.

- Responsable pédagogique / direction : MOHAMED Rachad.
- Formateur(s) technique(s) : intervenants qualifiés selon le titre visé, disposant d'une expérience significative en accompagnement vers l'emploi et l'insertion, et en relation avec les employeurs et les partenaires du territoire.
- Référent handicap : MOHAMED Rachad — 06 92 09 85 92.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

3AIM CFA étudie les besoins spécifiques dès la candidature afin d'identifier les aménagements possibles concernant l'accueil, les moyens pédagogiques, le rythme, les équipements et les modalités d'évaluation, dans le respect des exigences de la certification. Lorsque la situation nécessite une expertise ou un accompagnement complémentaire, le référent handicap peut mobiliser les partenaires compétents.
Contact référent handicap : MOHAMED Rachad — 06 92 09 85 92 — stagiaire@3aim.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET MÉTHODE DE CALCUL

3AIM CFA publie des indicateurs de résultats adaptés à la prestation et aux publics accueillis. Pour une première session ne disposant pas encore de données consolidées, la mention « donnée non disponible — première session en cours » est utilisée, sans estimation.

- Taux de réussite au titre = nombre de candidats ayant obtenu le titre complet / nombre de candidats présentés à l'examen × 100.
- Taux d'obtention partielle = nombre de candidats ayant obtenu au moins un CCP sans le titre complet / nombre de candidats
- présentés × 100.
- Taux de présentation à l'examen = nombre de bénéficiaires présentés / nombre de bénéficiaires attendus à la certification × 100.
- Taux d'abandon = nombre de sorties définitives avant la fin du parcours / nombre de bénéficiaires ayant démarré × 100.
- Taux de satisfaction = nombre de répondants satisfaits ou très satisfaits / nombre de répondants à la question globale × 100.
- Taux d'insertion et poursuite de parcours : calculées sur les répondants à l'enquête de suivi, avec indication de la période et du nombre de répondants.

Les résultats publiés précisent la période observée, la population concernée et, lorsque nécessaire, le nombre de répondants. La méthodologie détaillée est formalisée dans la fiche méthodologique interne 3AIM CFA.

CONTACTS ET INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Organisme	3AIM CFA
Adresse	548 rue de Cambuston, 97440 Saint-André, La Réunion
Téléphone	06 92 09 85 92
E-mail	stagiaire@3aim.fr
SIRET / NDA	937 988 905 00017 / 04973634297
Référence document	Fiche programme TP CIP - Formation continue — Version — 01/01/2026